CENTRE NATIONAL DE FORMATION DU VÉLO



FORMATION AMÉNAGEUR CYCLABLE

16 AU 18 MARS 2027
Ivry-sur-Seine (94)

RÉUSSIR UNE POLITIQUE CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

De l'analyse du territoire à la proposition d'aménagement, cette formation vous donne les méthodes et les outils pour comprendre, analyser et contribuer à une politique cyclable cohérente, sécurisée et adaptée aux besoins des usagers.

OBJECTIF

À l'issue des trois jours, vous serez capable de :

> analyser les enjeux et besoins cyclables d'un territoire,
> identifier les aménagements adaptés et comprendre leurs intérêts et limites,
> mobiliser le cadre réglementaire et les principes de sécurité,
> diagnostiquer un aménagement existant et repérer les points de vigilance,
> formuler des propositions d'évolution et d'amélioration,
> contribuer à une stratégie ou à un schéma directeur cyclable et argumenter un projet.

PUBLIC

Toute personne souhaitant se former à la mise en place et à la conception d'aménagements cyclables.

> Agents de collectivités territoriales.
> Élus des collectivités territoriales.
> Dirigeants élus ou non des structures FFVélo. *[Licenciés FFVélo nous contacter]*
> Associations et structures privées impliquées dans les projets d'aménagement cyclable.
> Éducateurs sportifs professionnels et bénévoles.

INFOS

Nombre de places : ***6 à 12 stagiaires.***

Durée totale : ***15 heures réparties sur trois jours du mardi 14 h au jeudi 12 h 30.***

Coût de la formation : ***800 €/personne.***

Lieu de la formation :
Fédération française de cyclotourisme 12, rue Louis Bertrand - Ivry-sur-Seine (94)

Équipe de formation :
Isabelle Gautheron - Monique Loride - Denis Vitiel - Claude Droussent
Nicolas Thibert - Joris Grelat - Julien Testu - Jean Savarino

MODALITÉ D'ÉVALUATION

RÉFÉRENTS • Jean Savarino • Julien Testu

> À l'issue de la formation, chaque stagiaire présentera son projet d'aménagement cyclable à la suite d'un quizz spécifique.
> Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

INFORMATIONS & INSCRIPTION
Jean Savarino - Directeur du Centre national de formation du vélo
06 72 48 37 58 • centre.formation@ffvelo.fr

BLOC 1

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT DU VÉLO

RÉFÉRENT

Claude Droussent

L'ÉCOSYSTÈME DU VÉLO

- Nombre d'usagers.
- Économie du vélo.
- Les différentes politiques publiques.
- Les enjeux du développement du vélo.
- Les différents types d'usagers et de vélo.

LES DIFFÉRENTS UTILISATEURS

- Les différents types de vélo en circulation et leurs spécificités.
- Les leviers et freins à l'usage du vélo.
- Les différents freins à la pratique.
- Les bienfaits et avantages du vélo.

BLOC 2

CADRE RÈGLEMENTAIRE ET GOUVERNANCE

RÉFÉRENTS

Denis Vitiel
Joris Grelat

- La loi d'orientation des mobilités, quelles nouveautés pour le vélo.
- Les cyclistes et le code de la route.
- Mise en place d'un schéma directeur cyclable.

BLOC 3

CONCEPTION D'AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET CYCLABLES

RÉFÉRENTS

Denis Vitiel
Joris Grelat

- Les différents types d'aménagement, leurs utilisations, intérêts et limites.
  > Aménagements en section courante (bandes et pistes cyclable, voies vertes, etc.).
  > Aménagements aux carrefours (giratoire, sas vélo, tourne-à-gauche, etc.).
- Réseau cyclable à haut niveau de service.
  > Les réseaux cyclables à haut niveau de service.
  > Exigences et mise en œuvre.
  > Exemples de RCHNS (*Réseau cyclable à haut niveau de service*).
- Le processus de mise en œuvre et faisabilité.
- Définir une stratégie vélo à l'échelle d'un territoire.
- Budget et financement des aménagements cyclables.

BLOC 4

VISITE TECHNIQUE

RÉFÉRENT

Nicolas Thibert

- Comment réaliser une visite technique.
- Observation des aménagements existants.
  > Sortie en ville.
  > Pertinence des aménagements existants.
  > Identification des points de vigilance aménageables.
  > Identification des besoins.
- Analyse cartographique.

BLOC 5

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE CYCLABLE

RÉFÉRENTES

Isabelle Gautheron
Monique Loride

- Effectuer un diagnostic et proposer des améliorations/évolutions, à partir d'un projet proposé.
- Stratégie envisagée.
- Pistes d'évolution.
- Choix technique et pistes d'amélioration.
- Étude de cas approfondie.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr